



Compagnie des eaux de Nice

Par **MeI5906**, le **08/02/2016** à **18:00**

Bonsoir,

J'ai vendu il y a un peu plus de 2 ans, mon appartement.

Quel ne fut pas mon étonnement en constatant que je payais toujours avec des rappels de plus de 300 E en avril deux années de suite

J'ai immédiatement fait le nécessaire. Par téléphone car aux courriers ils ne répondent pas.

Ils ont fini par arrêter de me faire payer mais jamais ils ne m'ont remboursé une somme qui dépasse largement ma retraite de 600 E soit plus de 1000 E.

Maintenant c'est reparti avec les taxes d'assainissement 72 E par mois.

Après avoir envoyé une seconde lettre R.A.R restée elle aussi sans réponse.

J'ai eu beaucoup de mal à dénicher le vrai et bon n°

Je suis tombée sur une personne charmante qui m'a dit, on va s'en occuper. Alors j'ai répondu, je peux vous envoyer la photocopie de la vente du notaire. Et elle m'a répondu, ce n'est pas la peine nous l'avons reçu.

Donc ils reçoivent les courriers mais n'y répondent pas.

Quand, je lui ai demandé si cet argent serait remboursé, elle ne m'a pas répondu.

J'ai pensé tout de suite à la prescription...

Mais c'est un organisme assimilé à l'état quel intérêt de voler l'argent des clients.

C'est pourtant bien ce qui c'est passé, cette dame m'a menti. Jamais ils ne se sont occupés de mon dossier.

J'apprends aujourd'hui que la prescription est de 2 ans, alors je suis certaine qu'ils ont attendus délibérément cette-ci.

J'ai répondu "dans mon précédent courrier, je vous ai envoyé la photocopie du notaire et le nom du nouvel acquéreur.

Elle me répond, je sais je vois à l'écran, on va s'en occuper dans les jours qui viennent. Et pour les sommes que vous me devez, elle n'a pas répondu, je pense que sciemment, ils attendent les délais.

J'attendais cet argent pour mes dents car j'ai 70 ans, seule dans cette ville avec 600 E de retraite mensuelle.

C'est un abus de pouvoir, de l'escroquerie. Je n'ai qu'un seul bien, le toit que j'ai sur la tête, car pas moyen de me louer avec 600 E. Mais c'est trop pour l'AJ qui m'a été refusé.

Ai-je une solution ou pas pour récupérer cet argent. Si ce n'est plus possible, j'exposerai mon cas à tous, à la presse, même au Président de la république.

Cordialement,